



Communiqué de presse

## **L'industrie maritime améliore sa performance environnementale L'Alliance verte dévoile les plus récents résultats de ses participants**

**Québec, 29 mai 2012** - Les derniers résultats publiés dans le bulletin annuel du programme environnemental de l'Alliance verte démontrent que les ports, terminaux et armateurs canadiens et américains ont amélioré leur performance environnementale pour la 3<sup>e</sup> année consécutive.

Le programme environnemental de l'Alliance verte, qui bénéficie de l'appui notamment de WWF Canada, de Canards Illimités Canada, de Transports Canada, de Transports Québec et de la fondation One DROP a annoncé aujourd'hui les résultats des évaluations de ses participants pour neuf enjeux environnementaux prioritaires. Les résultats ont été dévoilés dans le cadre du 5<sup>e</sup> colloque sur les technologies vertes et l'innovation, Green Tech 2012, qui se tient actuellement à Québec.

Les participants, qui regroupent des armateurs, des ports et des terminaux du Saint-Laurent, des Grands Lacs et des côtes atlantique et pacifique, ont atteint une moyenne globale de niveau 3 en 2011, comparativement à un résultat de 2,7 en 2010. La performance est évaluée sur une échelle de 1 à 5 (**voir tableau plus bas**). Les armateurs ont affiché la meilleure note en termes de réduction d'émissions de dioxyde de soufre, qui contribuent au smog et aux pluies acides; alors que les ports se démarquent en matière de leadership en encourageant leurs locataires et usagers à adopter des pratiques environnementales exemplaires. Les résultats individuels des compagnies participantes ont aussi été dévoilés lors de la cérémonie de certification et peuvent être consultés en ligne dans le rapport de performance 2011-2012 à [www.allianceverte.org](http://www.allianceverte.org).

Le directeur général de l'Alliance verte, David Bolduc, se réjouit de la hausse continue des résultats : « L'Alliance verte célèbre son 5<sup>e</sup> anniversaire cette année par des accomplissements significatifs. Notre membership continue de s'élargir, nous avons signé une entente clé de partenariat avec Transports Canada et nos derniers résultats démontrent le sérieux et l'engagement de l'industrie maritime envers l'environnement et le développement durable. »

L'Alliance verte a accueilli 23 nouveaux participants depuis janvier 2011 dont tous les terminaux du port de Sept-Îles qui est ainsi devenu le premier port entièrement Alliance verte, des terminaux au port de Valleyfield, Croisières AML et les terminaux Norcan et Termont au port de Montréal, pour ne nommer que ceux-là. L'Alliance verte a aussi reçu le prestigieux prix international *Initiative verte de l'Année* aux *Sustainable Shipping Awards 2011*, à Londres et développer de nouveaux indicateurs de rendement sur la prévention des fuites et des déversements et sur la gestion des déchets.

Le président de la Corporation de gestion Alliance verte, Ray Johnston, qui est aussi président de la Chambre de commerce maritime à Ottawa, voit en l'Alliance verte un outil concret d'amélioration : « Le transport maritime est le mode de transport le plus vert grâce à son efficacité énergétique et sa grande capacité de cargaison. Par le biais de l'Alliance verte, les armateurs, les ports et les terminaux sont mis au défi de continuellement mettre la barre plus haute. »



<b>Processus d'évaluation de l'Alliance verte</b>	
Les résultats sont basés sur une échelle de 1 à 5, pour tous les indicateurs de rendement concernant 9 enjeux prioritaires.	
Niveau 1	Conformité réglementaire
Niveau 2	Les participants ont surpassé leurs obligations réglementaires et implanté l'usage systématique de bonnes pratiques. Par exemple, les armateurs ont adopté des mesures préventives pour éviter le rejet d'eaux huileuses à la mer ou prennent des mesures pour réduire leur consommation de carburant telles que : réduire la vitesse, optimiser l'assiette de chargement des navires, planifier les voyages en tenant compte des marées et de l'impact des fluctuations météorologiques.
Niveau 3	Les participants ont identifié et quantifié leurs impacts environnementaux et intégré les bonnes pratiques dans un plan de gestion. Par exemple, les armateurs réalisent un inventaire annuel des émissions de NOx, SOx et GES pour l'ensemble des navires de la compagnie. Les ports, terminaux et chantiers maritimes ont adopté des actions concrètes pour réduire le bruit, la poussière, les odeurs et la pollution lumineuse et ont implanté des procédures formelles pour prévenir la pollution de l'eau et des sols ainsi que pour gérer les plaintes de la communauté.
Niveau 4	Les participants ont implanté ou mis à l'essai de nouvelles technologies pour, par exemple, réduire leurs émissions atmosphériques ou le risque de propagation d'espèces aquatiques envahissantes. Les ports, terminaux et chantiers ont installé un dispositif de traitement des eaux de pluie.
Niveau 5	Les participants ont fait preuve d'excellence en atteignant des cibles de réduction définies ou en utilisant de nouvelles technologies. Par exemple, la teneur en soufre de 75 % du carburant consommé annuellement par la flotte d'une compagnie ne dépasse pas 1,5 %; ce qui est considérablement inférieur à la norme internationale de 4,5% en vigueur en 2011.

### **L'Alliance verte en bref**

Le programme environnemental de l'Alliance verte cible des enjeux environnementaux spécifiques dont les gaz à effet de serre, les résidus de cargaison, les conflits d'usage (bruit, poussière, odeur, pollution lumineuse), la prévention de la pollution de l'eau et des sols et le leadership environnemental. Bien que l'Alliance verte soit une initiative volontaire, les participants acceptent de se soumettre à une vérification externe de leurs résultats menée par Lloyds Register Quality Assurance. Le membership de l'Alliance verte a plus que doublé depuis son lancement et se chiffre aujourd'hui à 161 membres répartis en 67 participants, 54 partenaires et 40 supporteurs, d'un océan à l'autre, au Canada et aux États-Unis.

-30-

### **Pour plus d'information :**

Manon Lanthier  
 Agente de communication  
 Alliance verte  
 Tél. : 418-648-4572 poste 100  
 Cell. : 418-569-5110  
 manon.lanthier@allianceverte.org  
 www.allianceverte.org